

# PROJET PEDAGOGIQUE 2024-2025

Le centre d'accueil périscolaire municipal de Tendon est ouvert tous les matins de la semaine de 7H00 à 8H 20, et les après-midis de 16h00 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le mercredi, le centre est ouvert toute la journée.

Il peut être fractionné :

de 7h00 à 12h00, matin seulement

ou 7h00 à 13h30, matin, repas

ou 7h00 à 17h30, journée complète avec repas

ou 12h00 à 17h30, après-midi, repas

ou 13h30 à 17h30, après-midi seulement

et 17h30 à 18h00, garderie.

Les repas se font à la cantine et occasionnellement ils sont tirés du sac (Les familles sont prévenues sur la feuille d'inscription par trimestre ou exceptionnellement la semaine précédente).

Les accueils de loisirs:

L'accueil de loisirs est ouvert 5 semaines par an. La première semaine de chaque petite vacance, la dernière semaine d'Août et les journées récréatives (les jours avant les grandes vacances ou les jours avant la rentrée si besoin). Les inscriptions se font à la semaine, le temps des repas aussi.

Le centre d'accueil périscolaire organise également la cantine scolaire tous les jours de la semaine. Il accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés à l'école de Tendon: maternelle et primaire.

Il bénéficie d'un agrément de la SDJES (Service Jeunesse Engagement et Sports Vosges). Il est conventionné avec la C.A.F.

Le centre périscolaire accueille les enfants de maternelle et primaire de Tendon.

Les accueils de loisirs ainsi que les mercredis récréatifs accueillent les enfants de maternelle et primaire de Tendon et les enfants des communes alentours.

L'encadrement est le suivant : Un BAFD stagiaire, 4 BAFA/ dont 2 CAP petite enfance ou équivalence.

Des bénévoles viennent, occasionnellement, renforcer l'équipe, si le protocole sanitaire le permet. Cela permet de faire de plus petits groupes et des activités plus importantes.

Le rez-de-jardin : Entrée principale, accueil des enfants.

Accueil du midi : repas

Accueil périscolaire du goûter à 16h.

2 Sorties de secours.

Le rez-de-chaussée : Entrée aménagée.

Accueil périscolaire du matin :

Accueil périscolaire de l'après-midi, centre aéré, accueil activités découvertes.

1 Sortie de secours.

Mezzanine : Coin lecture, temps calme, sieste.

Dans le cadre du **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité), des consignes de sécurité et protocole sanitaire sont en cours également, pour la sécurité des enfants et des encadrants, le bâtiment est

toujours fermé. Le document est consultable sur demande par les familles.

La transition entre l'école et la maison doit être vécue pleinement par l'enfant qui doit se sentir en sécurité aussi bien morale que physique. Il est important qu'il puisse se créer des repères entre la maison, et le périscolaire.

Le but de notre centre d'accueil est de passer un moment agréable de détente à travers les jeux et les activités.

## ***Notre centre périscolaire n'est pas qu'une garderie.***

### Les objectifs éducatifs :

- L'apprentissage de la vie en collectivité et des règles qui s'y réfèrent.
- La cohabitation entre âges, rythmes et habitudes différentes.
- Le respect des camarades et des adultes présents.
- Le respect des locaux et du matériel.
- L'ouverture culturelle et artistique.

Le centre de loisirs est un lieu où tout est mis en œuvre pour répondre aux droits, besoins et aspirations de l'enfant. Les intentions éducatives se traduisent en ces termes:

- Droit à des conditions de vie garantissant le développement physique, affectif et moral.
- Droit au respect de la personne.
- Droit à la santé.
- Droit à la liberté.
- Droit à l'éducation.
- Droit au plaisir.

Nos valeurs : Le respect, le partage, l'échange, l'écoute, la vie en communauté, la rigueur, la confiance.

Notre pédagogie : Encourager, s'adapter, utiliser les compétences de chacun, ne jamais mettre en difficulté, de la rigueur dans la bonne humeur, laisser libre choix, travail en autonomie, responsabilité, bienveillance . Travail de mémoire , de l'espace, de coordination, d'équilibre rapport à l'autre, notion de groupe, synchronisation, d'improvisation et de création.

Le centre de loisirs doit permettre :

- Le développement des capacités d'analyse critique pour tous les individus.
- La possibilité de prendre des initiatives individuelles et accéder à des responsabilités collectives.
- L'épanouissement de l'enfant par le jeu et la pratique d'activités diverses (culturelles, sportives et scientifiques).
- La découverte de l'environnement naturel.
- Le développement des activités créatives.
- Le dépassement qui rompt avec la routine et avise la curiosité.

Le thème : **LE TEMPS QUI PASSE**

C'est un projet qui se mettra en place sur plusieurs années.

Afin de pouvoir observer ce que nous avons fait sur plusieurs mois/années, comme par exemple : voir grandir les arbres que nous avons planté et en prendre soin, aménager au mieux la parcelle de forêt petit à petit. Ainsi que voir l'évolution des enfants en début de scolarité et dans leur dernière année d'école, comme une rétrospection de l'enfant lors de son passage au sein du centre périscolaire, exemple : photo du 1er jour – dernier jour de l'enfant, voir le changement entre son premier 1er dessin et son dernier dessin etc.

Aborder le temps qui passe au fil des saisons et les changements qui vont avec.

Le temps qui passe peut se développer dans toutes sortes de domaines : artistiques, physiques, réflexions et plus encore.

Dans une société où l'écran est prédominant, nous aimerions leur montrer qu'on peut faire beaucoup de choses par nous-même, s'occuper, tester, se tromper et le plus important : s'amuser avec peu de choses.

Tout cela dans le respect de l'environnement qui nous entoure.

Nous pourrons compter sur nos fidèles intervenants ainsi que de nouveaux intervenants. Chaque année nous nous efforçons de trouver de nouvelles animations à faire et d'élargir nos partenariats afin de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants. Des sorties pourront être prévues, les ateliers, les activités bricolages, danse, expression corporelle seront organisés les mercredis récréatifs.

Ce thème permettra d'aborder d'autres petits projets tels que: une rétrospective des enfants d'année en année à travers des jeux et des activités qui peuvent donner lieu à des petits spectacles, ou des expos en fin du programme.

Les partenariats avec des structures socio-éducatives, des associations et des bénévoles du territoire sont intégrés à la réalisation du projet.

## **L'accueil périscolaire**

### **L'accueil du matin :**

Les enfants sont accueillis par la directrice ou une animatrice. Ils enlèvent leur manteau et leurs chaussures qu'ils vont ranger au crochet et sous le banc et enfilent leurs chaussons. Ils sont invités ensuite à se laver les mains puis à s'installer autour des tables où des activités auront été préparées. A 8h15, chaque enfant range son activité, remet manteau et chaussures, rangent les chaussons sur les étagères. Ils se rangent par 2. L'appel est fait.

Les animatrices les emmènent ensuite à l'école. Les primaires restent dans la cour de l'école qui est surveillée par les institutrices à partir de 8h20. Ils y déposent leurs cartables.

Les maternelles sont amenées par les animatrices dans leur classe. C'est à ce moment-là que les consignes et les documents, laissées par les parents, sont transmis aux institutrices.

### **L'accueil de l'après-midi :**

Les primaires se rangent par 2, dans le calme, dans le sas d'entrée de l'école à 16h00, tout de suite après la sortie de classe.

Les enfants de la maternelle sont amenés par l'animatrice.

L'appel est fait.

Ensuite, bien rangés, nous nous dirigeons vers le centre périscolaire en passant par la cour intérieure. En entrant, les enfants rangent leurs sacs et blousons à leur place et passent ensuite aux

sanitaires. Puis c'est l'heure du goûter.

Les enfants prennent leur goûter ensemble. (Notion de partage, en cas d'oubli).

Si le temps le permet, le goûter se prend dans la cour du centre.

**A 17h30** : Un deuxième appel est fait avec les enfants restants.

**Après 17h30** : Les devoirs: A la demande de l'enfant et si l'occasion le permet, ils peuvent faire leurs devoirs en autonomie. Un coin calme est mis à leur disposition. L'équipe d'encadrants n'est pas responsable de leur réalisation. Les parents comprennent que le travail reste à vérifier à la maison.

Lors du départ de l'enfant, il range son activité, range ses chaussons et c'est aussi un moment où l'on peut discuter avec les parents.

**A 18h30**, fin de l'accueil, s'il reste un enfant, la directrice téléphone aux parents en retard.

## **Les activités culturelles et artistiques:**

En partie gérées par la directrice en fonction des jours de la semaine, le soir. Les enfants choisissent leurs activités.

**Lundi** : théâtre. Jusqu'à Noël : Les enfants jouent de petites scénettes. Ensuite, ensemble, nous inventons un conte de Noël. Une pièce de théâtre sera jouée avant les vacances de Noël, si tout se passe bien.

**Mardi** : Tissage et mercerie: A partir de Janvier : les enfants vont pouvoir apprendre et tester différentes manières de la mercerie, ils pourront utiliser différentes matières le tissu, la laine, le cuir. Apprendre à faire soit même un vêtement apprendre à le réparer, tester de nouvelles choses sans avoir des à priori genrés.

**Mercredi récréatif** : La musique, le sport, la danse programmés ne concerneront que les enfants inscrits aux mercredis récréatifs. Durant toute l'année, les enfants inscrits participeront à des ateliers très diversifiés et souvent en rapport avec le thème de l'année.

**Jeudi** : Des ateliers découvertes avec un intervenant, sont organisés une fois ou deux fois par mois : ludothèque et divers ateliers découvertes. (pompier, cuisine, jardinage, etc.)

**Vendredi** : une semaine sur deux : travail sur le thème du projet pédagogique : « le temps qui passe » .

Sport : football, rugby ou jeux collectifs, nous allons voir pour faire plus souvent du tennis de table, ou du basket en fonction de la météo.

**Jeux d'extérieurs et d'intérieurs divers, jeux d'équipe :**

Les enfants qui ne participent pas aux ateliers sont encadrés par l'animatrice et peuvent choisir leur jeu ou activité.

Un des objectifs du centre d'accueil est de développer les notions artistiques, inventives, créatives chez l'enfant. Essayer, oser, s'exprimer devant des spectateurs, s'exprimer sur ce qu'on comprend ou ce que l'on ne comprends pas, par le biais de danses, jeu de rôle, chants, peintures etc...

L'enfant se découvrira artiste, acteur, s'affranchira.

A la demande des enfants et dans la mesure du possible, l'équipe d'animation peut proposer un nouvel atelier.

Les ateliers durent environ 1h00, lorsqu'un enfant participe à un atelier il est important qu'il aille au

bout de celui-ci. Quand il est interrompu l'enfant peut-être frustré de ne pas pouvoir avancer plus et de finaliser sa création. D'où l'importance de respecter au maximum cette heure d'activité.

Les inscriptions pour les ateliers des mercredis récréatifs se font au trimestre. Il est important d'inscrire (l'enfant au moins 2 fois par mois) pour ne pas le pénaliser et pouvoir suivre l'atelier jusqu'au bout.

Un autre objectif est d'apprendre par des jeux à s'organiser, faire des recherches avec des livres, un dictionnaire et internet, apprendre à bien connaître son environnement.

Des spectacles ou expositions pourront être ensuite réalisés aux périodes de Noël, Pâques, à la fête de la musique ou en fin d'année. Il pourra être fait appel à des intervenants bénévoles pour ces activités. En respectant les normes sanitaires s'il y en a.

### **Le Centre périscolaire n'est pas qu'une simple garderie.**

Les ateliers du soir se passent de 16h30 à 17h30. Lors d'un atelier théâtre, musique ou ludothèque, pour le bien-être de l'enfant, il serait bien de le laisser au centre, pendant le premier créneau horaire, afin que l'enfant puisse aller au bout de l'atelier.

### **Les activités jeux et travaux manuels :**

Surveillés et animés par une animatrice: les jeux de société, jeux de construction, coloriages, coin lecture, jeux d'extérieur ou récréation toute simple, ou l'enfant est libre de faire ce qu'il veut. A chaque changement d'activités, on demande à l'enfant de ranger. A la fin de la première heure, les deux animatrices sont disponibles pour les jeux.

A chaque saison et à chaque fête, il y a une activité bricolage en rapport avec le moment. Les enfants repartent à la maison avec quelque chose qui a été fabriqué de leurs mains.

### **Les mercredis récréatifs et les accueils de loisirs :**

#### **Les mercredis récréatifs :**

Mis en place depuis quelques temps, nous proposons l'ouverture du centre à la journée, jusque 18h00.

Plusieurs fois par mois, nous faisons appel à un intervenant pour des activités découvertes.

Ces activités découvertes avec intervenants fonctionneront les matins, de 9h30 à 11h00.

Un planning, par trimestre et par thème, sera distribué.

### **Les inscriptions se feront au trimestre. C'est un engagement pour le bien-être de l'enfant. Ces inscriptions doivent être confirmées pour le trimestre avec le retour de la fiche d'inscription.**

Les mercredis doivent aussi permettre aux enfants de se reposer (milieu de semaine).

Hormis les activités découvertes, il y aura des moments de pauses, de temps libres et même de sieste l'après-midi pour les plus petits. Ensuite Il leur sera proposé des activités calmes et reposantes : ex : lecture, dessins, musique, jardinage, sorties nature etc...

Les enfants pourront ensuite se dépenser autrement : sports et jeux d'extérieurs.

#### **Les accueils de loisirs :**

La première semaine des petites vacances scolaires de la Toussaint, de Février, de Pâques, et la première semaine des vacances de Juillet, ainsi que la dernière semaine d'Août.

Les thèmes sont choisis en fonction de la période. Cela peut être : Halloween à la Toussaint, c'est souvent carnaval en février par exemple.

Les activités sont plus importantes et plus élaborées, plus recherchées. Il y a plus de choix, avec plus de moyens. Des intervenants pourront être sollicités. Les activités sont en grande partie choisies par les enfants.

**Les conditions d'accueil se font à la semaine avec le retour de la feuille d'inscription.**

**Tant qu'il sera nécessaire, cet accueil se déroulera selon le protocole sanitaire établi conformément aux mesures gouvernementales et dans le respect des gestes barrières pour les enfants, encadrants et parents : document distribué aux familles.**

**Notre adresse E-mail :** [laruchetendon@orange.fr](mailto:laruchetendon@orange.fr)

Un règlement intérieur sera distribué à chaque famille.

Toute l'équipe est prête pour cette nouvelle année 2024-2025